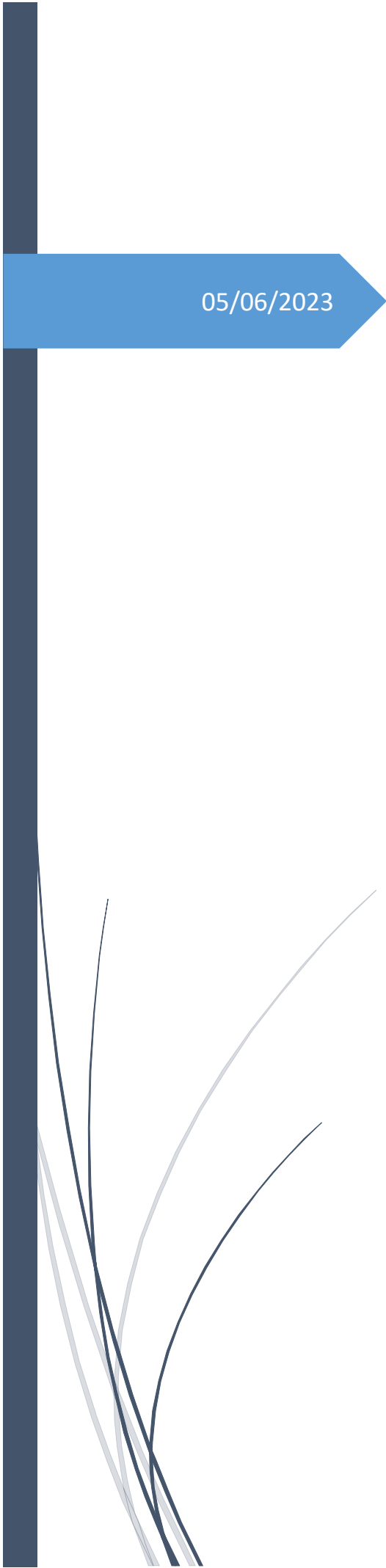


A thick dark blue vertical bar runs down the left side of the page. A blue arrow-shaped graphic points to the right, containing the date. In the bottom left corner, several thin, curved lines in dark blue and light grey sweep upwards and to the right.

05/06/2023

Rapport de gestion

Exercice 2022

COOPERATIVE LA LOUVE

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 26 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs, chers coopérateurs,

Nous souhaitons vous réunir en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice de 12 mois allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Ce rapport a pour but de vous présenter les principales données opérationnelles et financières sur l'année, et fera l'objet d'un exposé lors de l'assemblée générale. A la suite de cette présentation, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l'approbation des comptes et à l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à disposition des membres pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu'ils peuvent être librement consultés.

Table des matières

RAPPORT D'ACTIVITE

Situation, activité et faits marquants	3
Evolutions prévisibles en 2023.....	6

RAPPORT FINANCIER

Compte de Résultat	7
Résultat commercial	7
Fréquentation et chiffre d'affaires	7
Achats de marchandises et marge commerciale	11
Frais de fonctionnement	14
Charges externes et valeur ajoutée	14
Charges internes et excédent brut d'exploitation	20
Résultat de l'exercice	22
Amortissements et résultat d'exploitation	22
Résultat de l'exercice	23
 Bilan Comptable	 25
Actif du bilan.....	25
Actif immobilisé.....	25
Actif circulant.....	25
Passif du bilan	26
Capitaux propres	26
Dettes.....	26
 Montant de la Quote-Part Déficit	 27

RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Situation, activité et faits marquants

La Louve connaissait une forte croissance et d'excellents résultats à ses débuts en 2016. Notre plan de développement prévoyait une croissance régulière de ses membres et du chiffre d'affaires, et une augmentation progressive des charges, notamment de personnel et de loyer, afin d'accompagner le développement de l'activité.

La crise sanitaire a créé un déséquilibre dans ces trajectoires, et nous avons dû faire face pour la première fois à des défis économiques : baisse de l'activité, arrêt complet des services, hausse des charges... Les nouvelles vagues épidémiques et les restrictions importantes ont freiné la reprise en 2021. Les membres que nous n'avons pas pu remplacer pendant la crise (faute de réunions d'accueil) prennent du temps à être recrutés, et n'ont commencé à revenir qu'en 2023.

La situation s'est avérée encore plus compliquée en 2022 que les années précédentes : si les effets « positifs » de la crise sanitaire avaient disparu, les effets négatifs se faisaient encore ressentir. En 2020-21, la fermeture des restaurants et autres lieux de vie obligeait à faire toutes ses courses au supermarché, ce qui avait compensé la baisse importante de la fréquentation et nous avait permis de garder un niveau de recettes convenable. En 2022, le nombre de membres était encore bas, mais les restaurants avaient rouvert, les couvre-feux étaient levés, ce qui a eu pour conséquence une baisse importante du chiffre d'affaires.

Parallèlement, malgré la stabilisation progressive de la situation sanitaire, de nouvelles contraintes extérieures sont apparues avec la guerre en Ukraine. Les prix des matières premières et de l'énergie ont fortement augmenté, causant une importante augmentation de nos coûts, soit directement (électricité), soit indirectement (répercussion des hausses des coûts de nos fournisseurs sur nos prix d'achat). La baisse de nos recettes s'est donc accompagnée d'une forte augmentation de nos coûts. En 2022, La Louve a fait le choix d'absorber les hausses de frais fixes tout le long de l'année pour diminuer les effets de l'inflation sur ses membres, même si nous pouvions imaginer que cette action aurait un impact négatif sur notre résultat.

La conjonction de ces deux tendances (baisse des recettes + hausse des charges) a eu pour conséquence une détérioration importante de notre résultat. Nous finissons l'année avec un déficit de 73 000€.

Néanmoins, la situation semble nettement s'améliorer en 2023... nous voyons enfin le nombre de coopérateurs augmenter, ainsi que nos recettes : hausse d'environ 10% jusqu'ici cette année, sans parler du succès des Rayons Fantômes.

Voici le détail des principaux faits marquants pour l'année 2022.

Fréquentation et chiffre d'affaires

- **Fréquentation affaiblie** (voir partie « Fréquentation » du rapport) : si celle-ci a augmenté par rapport à 2021, elle reste inférieure aux niveaux de 2019. Cela s'explique par le fait que le remplacement des membres ayant quitté La Louve a été fortement ralenti par la crise sanitaire. La part des membres « actifs » a baissé par rapport aux années précédentes.

- **Panier moyen** : celui-ci a diminué de 6,5% par rapport à 2021, mais faisait suite à une hausse de 30% en 2020 du fait des confinements et de la fermeture des restaurants et autres lieux de réunion. Cette diminution traduit donc en partie un retour à la normale.

- **Baisse des recettes** : du fait de la baisse du panier moyen et de la faible fréquentation, les ventes ont diminué de 350 000€ par rapport à 2021 (soit -4,6%, contre +2,7% en 2021, et +4,0% en 2020). Nos recettes ont donc fortement diminué cette année.

Faits relatifs à l'activité en magasin

- **Lancement des Rayons Fantômes** en Octobre 2022 : avec les couteaux de Lion Sabatier, les enceintes Kreafunk, les ustensiles de cuisine De Buyer, et les alcools haut de gamme. Les Rayons Fantômes désignent les ventes éphémères accessibles depuis l'espace membre de la Louve.

- **Réaménagement et rationalisation des rayons** : pour faire de la place à de nouveaux produits, rendre plus logique les catégories et faciliter le réassort. Mise en place d'une signalétique fine pour faire correspondre les emplacements en rayon avec les réserves. Installation de la nébuleuse (système d'arrosage automatique) au rayons fruits et légumes.

- **Nouveaux fournisseurs** : Airchips Nutrition, Ferme du Lagastou (viandes), Bureau Vallée (fournitures de bureau), De Buyer (ustensiles de cuisine), changement de FAI pour Free Pro, Teledom Sécurité (maintenance du monnayeur)

Aménagement et matériel

Prévoyant un exercice peu dynamique, nous avons choisi de rester prudents et de réduire les investissements à l'essentiel.

- **Aménagements** : Construction de plusieurs meubles en bois et d'une mezzanine sur le quai par l'équipe bricolage, reprise du sol au sous-sol, changement des étagères en chambre froide fromage, pose de stores au bureau soleil.

Organisation du travail au sein de la coopérative

- **Reprise des services** : contrairement à 2021, nous avons été sur un rythme normal de services tout au long de l'année.

- **Moins de recours aux CDD** : la reprise des services à temps plein a permis le retour à une situation salariale normale. Le recours aux CDD « Covid » a été abandonné. Le seul contrat en CDD de 2022 concernait un remplacement de congé maternité. Nos coûts de personnel ont donc diminué par rapport à 2021.

- **Ressources humaines** : un séminaire des salariés s'est tenu du 1er au 3 janvier 2022 afin de travailler en profondeur sur un certain nombre de dossiers et de projets. Poursuite de la construction d'un projet social. Mise en place de la nouvelle convention collective IDCC 2216 au 1er janvier 2022, de ses

protocoles spécifiques et de la prime annuelle obligatoire (soit un 13^{ème} mois) qu'elle implique, équivalent ici à environ un ETP (Equivalent Temps Plein) annuel.

- **Assemblées générales** : Reprise des AG en présentiel, renouvellement du comité ordre du jour et du comité de gouvernance lors de l'AGAO de Juin.

Ressources financières :

- **Obtention de deux prêts à taux zéro** : suite aux dégâts de la crise sanitaire, un des points d'attention pour l'année 2022 portait sur notre situation de trésorerie. 2022 a toujours été prévue comme notre année la plus coûteuse. Nos remboursements d'emprunts et de parts C sont au plus fort cette année et notre loyer, progressif, au plus haut. Sans les recettes sur lesquelles nous comptions en 2020 et 2021, décaisser ces sommes (pour un montant total d'environ 550 000 €) nous faisait passer sous notre seuil de confort de trésorerie (notre règle d'or est de toujours avoir l'équivalent d'un mois de chiffre d'affaires, à savoir environ 650 000 € en banque). Sur le conseil de notre partenaire financier historique, Paris Initiative Entreprise, La Louve a obtenu un "prêt patient" auprès d'eux en juin 2022 pour un montant de 100 000€ à taux zéro d'une durée de 4 ans, avec un différé de 36 mois. Il s'agit d'un dispositif mis en place pour la Ville de Paris et PIE pour épauler les commerces face aux défis engendrés par la crise sanitaire. Un second prêt à taux zéro est obtenu auprès de France Active et PIE pour un montant identique, remboursable en une fois à 18 mois. La Louve était en capacité d'honorer ses remboursements et charges sans ces emprunts, mais dans ces temps instables, nous et nos partenaires nous sommes accordés sur le fait qu'il était préférable de rejoindre le seuil de confort pour reprendre le rythme d'investissement nécessaire au magasin... Mais :

Contraintes extérieures :

- **Inflation** : l'invasion de l'Ukraine en Février 2022 a eu pour conséquence l'augmentation des coûts de certaines matières premières, avec un effet « boule de neige » inflationniste sur les économies du monde entier, en pleine relance après la crise du Covid. Les effets négatifs sont multiples : tous nos coûts d'achat ont augmenté, les fournisseurs reportant la hausse de leurs coûts, notamment de transport, sur leurs clients. Si l'inflation sur les coûts des marchandises a été supportée par les coopérateurs, celle sur nos frais de fonctionnement (électricité, prestations, honoraires, matériel, etc) a été entièrement supportée par la Louve. Nos charges de fonctionnement ont donc fortement augmenté en 2022.

- **Explosion des coûts d'électricité** : autre conséquence de la guerre en Ukraine : le boycott du gaz russe a fait augmenter démesurément les coûts de l'énergie. Nos dépenses d'électricité ont quasiment doublé en un an, pour un surcoût de 32 000€, ce qui a fortement impacté le résultat de l'année.

- **Pouvoir d'achat** : l'inflation a également eu un impact sur le pouvoir d'achat de nos membres. Le montant du panier moyen a diminué, et la consommation se reporte sur les produits conventionnels, réputés plus accessibles. D'après l'Insee, l'inflation sur les produits alimentaires était de 6,8% sur un an.

- **Sécheresses** : de nombreux épisodes de sécheresse ont eu un impact sur le coût et la disponibilité de certains produits. Nous pensons notamment à la longue rupture de moutarde, qui faisait suite à une sécheresse au... Canada !

- **Grippe aviaire** : en 2022, l'Europe a connu l'épidémie de grippe aviaire la plus dévastatrice jamais connue. La France a fait partie des pays les plus touchés par l'épidémie. Cela a eu pour conséquence une hausse des prix et une rupture temporaire de certaines volailles, notamment de foie gras en pleine période des Fêtes.

Evolutions prévisibles de la coopérative en 2023

- **Fréquentation du magasin** : retour à la hausse (même si légère) des membres actifs et augmentation de la proportion des membres habitants le 18^e parmi les nouveaux venus. Augmentation de la fréquence d'achat des membres.

- **Chiffre d'affaires** : chiffre d'affaires en hausse (après déduction de l'inflation), excellentes recettes des Rayons Fantômes.

- **Rayons fantômes** : développement des ventes en 2023 et nouveaux produits : linge de maison, caddies Rolser, maroquinerie, Oyas, et d'autres à venir.

- **Inflation et pouvoir d'achat** : poursuite de l'inflation, malgré la baisse des coûts d'électricité

La pandémie de Covid, puis l'invasion de l'Ukraine en février 2022 ont causé des pénuries au niveau mondial, notamment de matières premières et d'énergie, ce qui a eu pour conséquence une inflation des prix. Ainsi en France, en mai 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 5,2% en seulement un an. Cette hausse des prix pèse sur le pouvoir d'achat des français, si bien que la consommation des ménages restera certainement faible en 2023. Concrètement, cela veut dire que les coopérateurs surveilleront leur budget et dépenseront moins lors de leurs courses à la Louve.

- **Ressources financières** : clôture de notre cycle d'emprunts initial en juillet. Nouveau cycle d'emprunts initié en 2022, dont premier paiement mi-2024. Trésorerie en baisse prévisible, mais sécurisée grâce à ces nouveaux emprunts à taux zéro et retour à l'étalement prévue fin septembre. Augmentation de la marge globale de deux points afin de compenser en partie la forte augmentation des charges externes (mise en place mi-2023)

- **Aménagements** : Installation et mise en route du système de vidéoprotection, réaménagement du rayon vrac sec et liquide.

- **Achats de matériel** : matériel vidéo, compacteuse, machine à café pour les membres, lot de silos pour le rayon vrac.

- **Développements informatiques** : poursuite de développements significatifs sur Odoo, notre système de gestion informatique (ERP)

- **Ressources humaines** : Arrivée de Julie en CDD de remplacement maternité, suite à l'arrivée de deux nouveaux p'tits loups. Embauche d'un CDD à temps partiel (14h) remplaçant des salariés détachés pour l'essaimage (opération neutre financièrement).

Compte de Résultat

I. Résultat commercial

1.1 Fréquentation et Chiffre d'affaires

Fréquentation :

Depuis la crise sanitaire, nous avons constaté une baisse de fréquentation à La Louve. Le nombre de membres actifs diminue, ainsi que le nombre de passages en caisse.

Cette baisse du nombre de membres s'explique par la conjoncture de deux facteurs : le ralentissement de l'arrivée de nouveaux membres et la baisse du nombre de coopérateurs actifs depuis la crise sanitaire.

Ralentissement de l'arrivée de nouveaux membres :

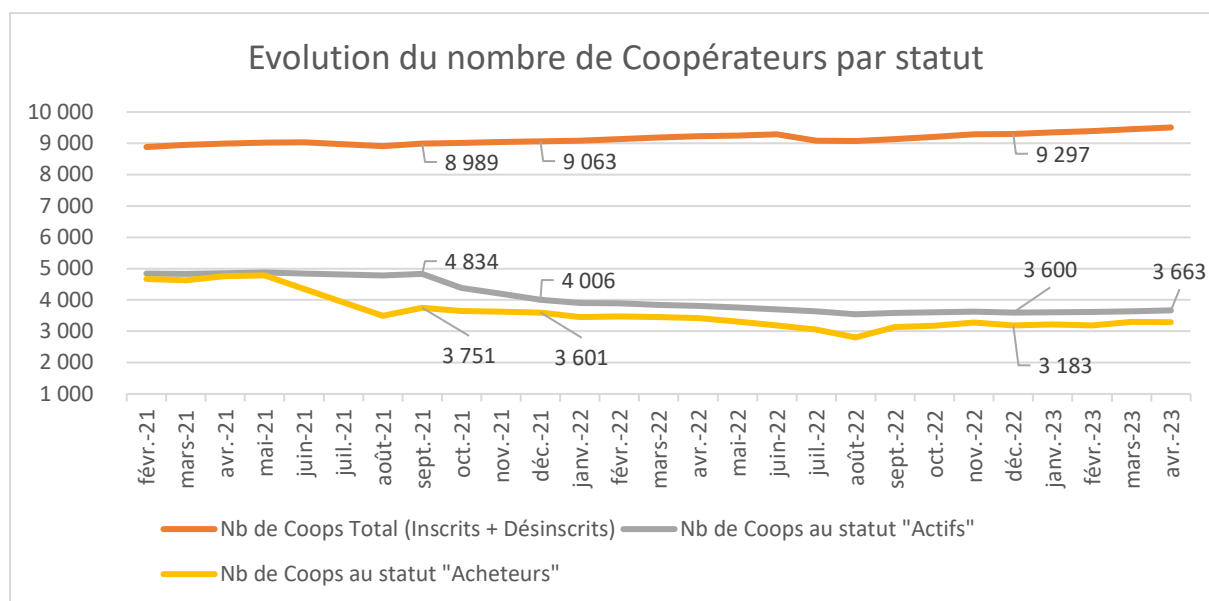
Les réunions d'accueil avaient repris en présentiel en 2022, mais à un rythme ralenti, avec une baisse significative du nombre de personnes présentes. Deux raisons à cela :

- Parce qu'elles ne se sont pas inscrites : depuis le Covid, il semble que nous soyons impactés, comme le reste du monde associatif et coopératif, par une vague de « non-engagement » des personnes potentiellement intéressées. Nous voyons le même phénomène avec les autres projets de supermarchés coopératifs, ainsi que dans le monde associatif en général (alimentaire ou non). Le monde semble actuellement trop instable, beaucoup de vies sont en transition et les individus hésitent à se lancer dans de nouvelles aventures, particulièrement à titre bénévole. Cela s'est traduit par une diminution du nombre de personnes inscrites en réunion d'accueil.
- Parce qu'elles n'ont pas pu venir : entre les cas positifs et cas contacts, nous avons également beaucoup de désistements : en Janvier par exemple, en plein pic Omicron, sur les 25 personnes inscrites, seulement 4 ont assisté à la « Réac ». Sur l'année, sur les 1134 inscrits, seulement 714 ont assisté aux réunions, et 690 se sont effectivement inscrits à La Louve.

Résultat : avant l'épidémie de Covid-19, nous inscrivions une centaine de nouveaux membres par mois. En 2022, c'était moins d'une soixantaine, soit un déficit de 510 personnes inscrites sur l'année (1200-690). L'arrivée de nouveaux membres était donc trop faible pour compenser les départs et le passage des membres au statut « inactif ».

Baisse du nombre de Coopérateurs « Actifs »

Le graphique ci-après présente l'évolution du nombre de coopérateurs en fonction de leur statut, entre le 01/02/21 et le 30/04/23.



Malgré la reprise des réunions d'accueil et l'arrivée (timide) de nouveaux membres, nous avons constaté que la baisse du nombre de coopérateurs actifs s'est poursuivie. Nous sommes passés de 4006 au 31/12/21, à 3600 au 31/12/22, soit **une baisse de 10% des membres actifs (-400) sur l'année**. Cette baisse est directement liée au déficit de 510 nouveaux coopérateurs évoquée au point précédent.

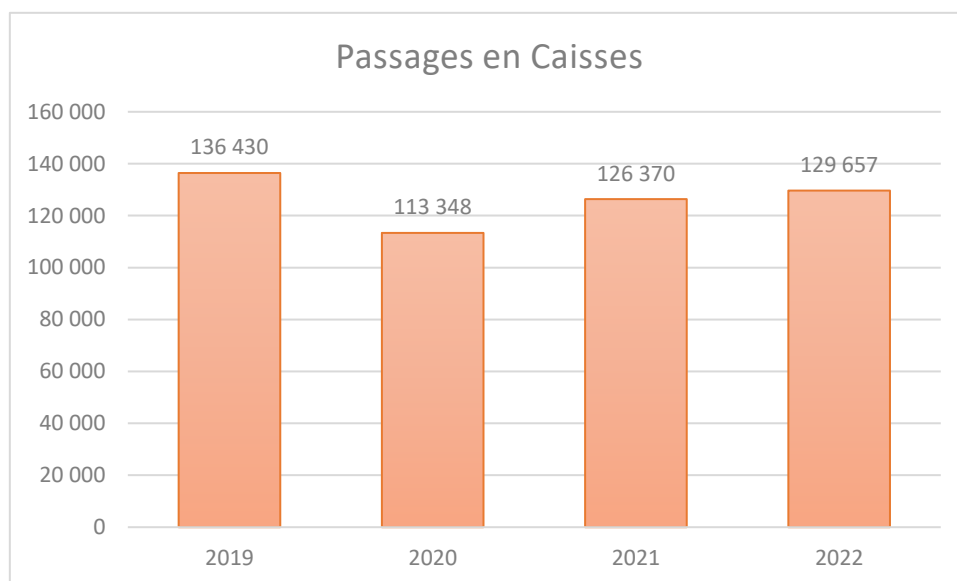
Si l'on regarde la période entre Septembre 2021 et Décembre 2022, la baisse des actifs s'élève à près de 1200 membres.

Attention cependant : cette baisse importante des actifs s'explique par le fait qu'un grand nombre des passages au statut « inactif » effectués en 2022 ont été faits en rattrapage de 2021, voire 2020. Les membres concernés ne venaient plus depuis des mois, mais comme les services avaient été suspendus ou réduits pendant deux ans, nous n'avons constaté leur absence qu'à la reprise des services à temps plein, en Septembre 2021. Le rattrapage s'est fait entre Septembre et Décembre 2021. Nous n'avons donc pas perdu ces 1200 actifs en 1 an, mais plutôt en 3 ans.

Néanmoins, ce niveau d'actifs n'est pas suffisant pour garantir la stabilité de notre modèle. Un des enjeux importants pour 2023 sera donc d'accueillir de nouveaux membres, afin de retrouver un niveau d'activité suffisant. De ce point de vue, il est rassurant de constater que le nombre d'actifs remonte lentement depuis Décembre : nous étions à 3663 fin Avril 2023. Si nous pouvions monter à 3800 membres actifs, cela assurerait un niveau de fréquentation suffisant pour la coopérative.

Passages en caisse

Ci-dessous l'évolution du nombre de passages en caisse, par année et par mois :



Passages en caisse													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total au 31/12
2022	10 985	10 312	11 671	11 344	10 726	11 174	9 108	7 669	11 143	11 274	11 718	12 533	129 657
Evol° 22/21	-12,2%	-1,7%	-5,8%	2,2%	5,9%	9,9%	17,0%	17,7%	1,7%	-1,3%	6,0%	5,9%	2,6%
2021	12 514	10 495	12 386	11 101	10 131	10 169	7 785	6 517	10 954	11 428	11 054	11 836	126 370
Evol° 21/20	-6,5%	-20,2%	15,8%	87,4%	34,4%	32,6%	22,1%	10,6%	9,4%	2,3%	5,8%	6,8%	11,5%
2020	13 390	13 146	10 696	5 923	7 539	7 668	6 378	5 891	10 017	11 166	10 452	11 082	113 348
Evol° 20/19	18,5%	25,1%	-10,9%	-47,0%	-37,8%	-32,2%	-34,8%	-30,9%	-10,9%	-12,1%	-21,8%	-10,7%	-16,9%
2019	11 302	10 505	11 998	11 182	12 111	11 307	9 777	8 531	11 239	12 703	13 363	12 412	136 430

L'année 2020 avait vu une baisse importante du nombre de passages en caisse (-17%) par rapport à 2019, du fait des confinements et autres restrictions de déplacement engendrées par la crise sanitaire. Depuis, nous avons constaté un retour progressif des coopérateurs, sans toutefois retrouver les niveaux d'avant-crise. En 2022 encore, les niveaux de fréquentation étaient inférieurs à ceux de 2019, avec moins de 130 000 passages en caisse, contre 136 000 en 2019. Il faudra attendre Décembre 2022 pour retrouver des niveaux de fréquentation « normaux ».

Panier moyen :

Ci-dessous l'évolution du panier moyen (= montant dépensé en moyenne lors d'un passage en caisse)

Le ticket moyen a baissé de 6,5% par rapport à 2021, passant de 60 à 56€.

Panier Moyen													
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total au 31/12
2022	60 €	57 €	57 €	56 €	56 €	55 €	50 €	50 €	56 €	56 €	59 €	61 €	56 €
Evol° 22/21	-7,4%	-9,9%	-10,7%	-12,3%	-12,4%	-7,6%	-9,0%	-9,8%	-2,6%	-1,5%	2,4%	-1,7%	-6,5%
2021	65 €	63 €	64 €	64 €	64 €	60 €	55 €	55 €	57 €	57 €	58 €	62 €	60 €
Evol° 21/20	22,7%	18,9%	-5,8%	-35,3%	-25,7%	-19,2%	-10,0%	-8,4%	-9,8%	-11,6%	-12,0%	-8,8%	-11,3%
2020	53 €	53 €	67 €	100 €	86 €	74 €	61 €	60 €	63 €	64 €	66 €	68 €	68 €
Evol° 20/19	0,0%	-1,3%	25,1%	92,0%	61,1%	39,2%	30,2%	22,9%	21,0%	27,8%	20,7%	18,6%	29,6%
2019	53 €	54 €	54 €	52 €	54 €	53 €	47 €	49 €	52 €	50 €	54 €	58 €	52 €

Chiffre d'affaires :

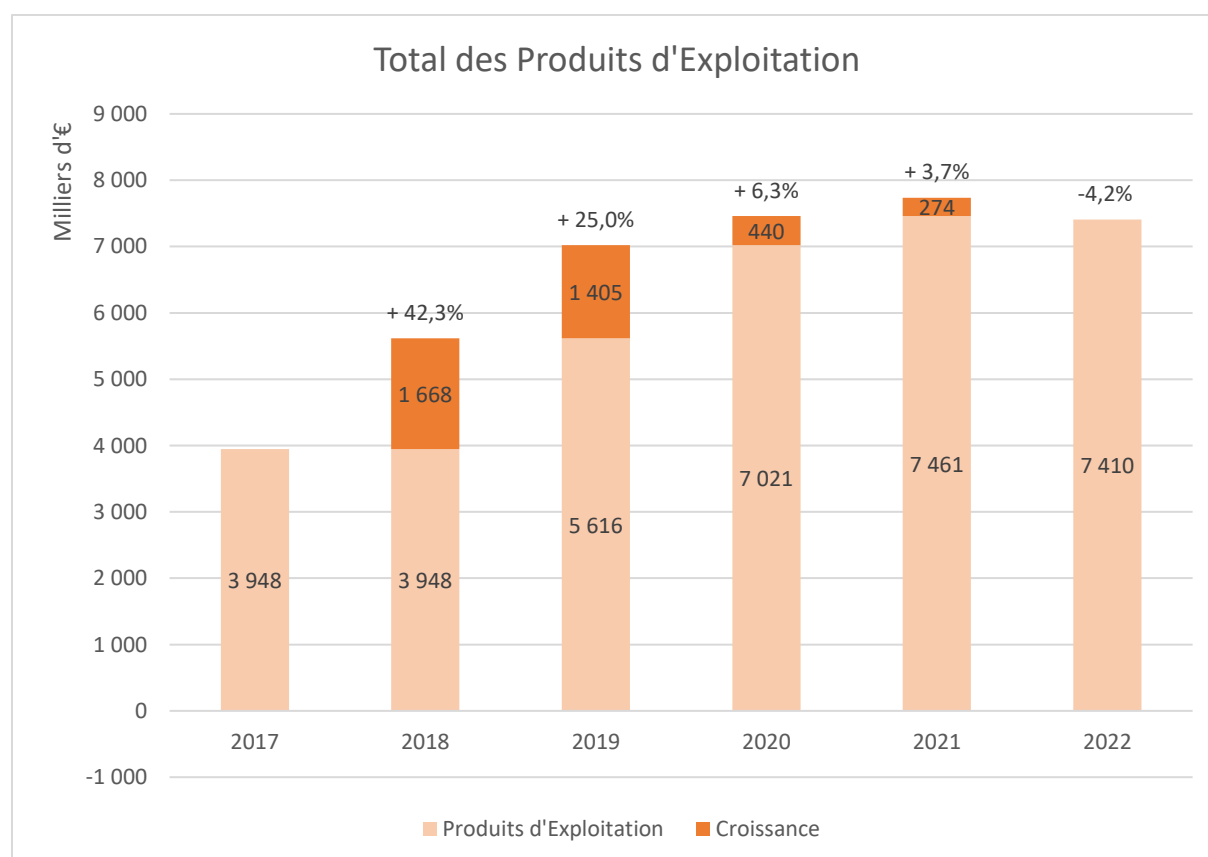
Le « chiffre d'affaires » est le terme utilisé pour désigner les ventes de l'entreprise. Du fait de la baisse importante du nombre d'actifs, celui-ci est en baisse pour la première fois depuis l'ouverture du magasin. **Il s'élevait au total à 7 317 734 €, soit une baisse de 4,6% par rapport à 2021 (-354 648€).**

Ci-dessous l'évolution des ventes de marchandises par mois, comparée aux résultats des années précédentes :

Evolution du Chiffre d'Affaires												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2022	658 778	585 036	662 042	640 459	603 632	616 534	457 806	381 522	619 283	632 139	691 979	768 523
Evol° 22/21	-18,7%	-11,5%	-15,9%	-10,3%	-7,3%	1,5%	6,5%	6,2%	-0,9%	-2,8%	8,5%	4,1%
2021	810 647	661 051	787 057	714 314	651 067	607 456	429 886	359 240	625 107	650 669	637 718	738 171
Evol° 21/20	14,7%	-5,0%	9,0%	21,2%	-0,1%	7,2%	9,8%	1,4%	-1,4%	-9,5%	-6,9%	-2,5%
2020	706 670	696 185	721 843	589 406	651 921	566 882	391 433	354 454	633 778	718 854	685 159	757 459
Evol° 20/19	18,5%	23,5%	11,6%	1,7%	0,3%	-5,6%	-15,1%	-15,1%	7,9%	12,3%	-5,6%	5,9%
2019	596 361	563 807	647 069	579 537	650 205	600 404	460 793	417 612	587 550	640 121	725 807	715 490

Nous constatons que le 1^{er} semestre a été particulièrement mauvais, mais que la situation s'améliore en fin d'année.

Si nous ajoutons à cela les produits hors vente de marchandises (produits de gestion (745€), vente de badges (1238€), et les transferts de charges (16751€, principalement des remboursements de prévoyance santé), nous parvenons à un **total de produits d'exploitation de 7 409 752€, soit une baisse de 4,2% sur l'exercice précédent (-325 619€).**



1.2 Achats de marchandises et marge commerciale

1.2.1 Achats de marchandises

Les achats de marchandise ont diminué de manière mécanique, suivant la baisse des ventes. **Leur montant s'élevait au total à 6 084 896€, soit une baisse de 4,9%** par rapport à 2021. Ils représentent à eux seuls 85% des dépenses de la coopérative.

Ci-dessous le détail des principaux fournisseurs auprès desquels nous nous sommes approvisionnés :

Achats de marchandises	2021	2022
Marchandises	6 357 024	6 050 072
<i>Diapar (épicerie, frais, surgelés)</i>	835 207	883 387
<i>Vitafrais (épicerie, frais, surgelés)</i>	716 339	648 874
<i>Pronatura (fruits, fruits secs & légumes)</i>	911 005	641 383
<i>Gratiot (fromage)</i>	428 186	450 795
<i>Dynamis (fruits & légumes)</i>	298 440	339 379
<i>Puraliment (épicerie, frais, hygiène)</i>	322 034	302 983
<i>Bryio (épicerie, vrac, hygiène)</i>	394 319	270 440
<i>Agrobiodrom</i>	160 134	196 940
<i>Ecodis (droguerie)</i>	139 893	134 733
<i>Champs-Romet (porc)</i>	151 638	141 650
<i>Azade (épicerie)</i>	148 440	141 044
<i>Ethiquable (café & chocolat)</i>	125 554	133 959
<i>Ferme de la Houssaye (volaille)</i>	122 235	122 514
<i>L'Essentiel (pain)</i>	133 654	140 162
<i>Agidra</i>	114 070	117 426
<i>Provinces Bio</i>	21 273	115 472
<i>Bas Bouchage (bœuf)</i>	102 758	94 917
<i>Léa Nature (épicerie, hygiène)</i>	82 005	89 399
<i>Moulin des Moines (épicerie, vrac)</i>	120 076	85 768
<i>Boutique Nature (épicerie, hygiène)</i>	67 817	75 845
<i>Distrazur (épicerie)</i>	77 563	72 769
<i>Olsen (poisson)</i>	64 565	59 420
<i>Mont Charvin (viandes)</i>	62 117	55 671
<i>Michel Cluizel (chocolat)</i>	43 672	49 306
<i>Vini Be Good (Vins)</i>	55 853	47 810
<i>Papilles Pupilles (Vins)</i>	55 647	45 548
<i>Autres fournisseurs</i>	602 531	592 478
Emballages	13 631	14 876
Frais accessoires aux achats (transport, gestion, taxes)	26 606	19 948
March. Disponibles à la Vente	6 397 261	6 084 896

NB : nous intégrons aux achats de marchandises « purs » : les coûts d'emballages (notamment liés au reconditionnement en salle prépa : comptes 602 et 613600) et les frais accessoires à ces achats (transport, frais de gestion, taxes : comptes 608) afin d'obtenir le coût d'achat « global » des marchandises, emballages et frais annexes compris.

1.2.2 Stocks

Les stocks au 31/12/2022 (marchandises et emballages) ont été valorisés à 223 564€ contre 225 811€ en 2021, soit une baisse de stocks de 2 247€ (2122€ de marchandises et 125€ d'emballages).

Cette variation de stocks est ajoutée au montant des achats de marchandises, afin d'obtenir le montant des achats de marchandises effectivement consommées au cours de l'exercice. Ainsi, les 2 247€ de marchandises acquises avant 2022, mais vendues en 2022, seront inclus dans le calcul du résultat de l'exercice.

Le coût des marchandises vendues pendant l'exercice s'élevait donc au total à 6 087 142€.

1.2.3 Marge commerciale

La marge commerciale est la différence entre le coût d'achat d'un produit et son prix de vente : c'est le bénéfice brut dégagé lors de la vente d'un produit. Cette marge permet de financer les frais de fonctionnement de la coopérative : loyer, électricité, achat de matériel, salaires, impôts et autres.

Le taux de marge désigne quant à lui le rapport entre la marge et le prix d'achat du produit. Il ne doit pas être confondu avec le **taux de marque**, qui désigne le rapport entre la marge et le prix de vente.

Exemple : Si j'achète un produit 1€, que je le vends 1,20€ : ma marge est de 0.20€

Mon taux de marge sera alors de : $0.20/1 \times 100 = 20\%$

Mon taux de marque sera quant à lui de $0,20/1,20 \times 100 = 16,67\%$

Rappel : à la Louve, le taux de marge appliqué aux produits est unique, fixée à 20%. Néanmoins, sur une partie des produits (frais, vrac, etc.), des coefficients de pertes, vols, etc., peuvent s'ajouter.

Du fait de la baisse des ventes, notre marge commerciale a diminué par rapport à 2021. Elle s'élevait à 1 208 354€, soit une diminution de près de 47 000€ (-3,9%) par rapport à l'année dernière.

En revanche, nous constatons que le taux de marge s'améliore. Il était de 19,78%, contre 19,59% en 2021. Cela indique une meilleure gestion des stocks et des pertes. Notre taux de marque s'élevait quant à lui à 16,51% (voir ci-après).

	2019	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires	7 183 934	7 474 044	7 673 261	7 286 425
Ventes de marchandises	7 183 934	7 474 044	7 673 261	7 286 425
Coût des marchandises vendues	-5 993 504	-6 218 184	-6 416 250	-6 087 142
Achats de marchandises	-6 019 608	-6 168 136	-6 357 024	-6 050 072
Inventaire initial	189 039	253 094	244 800	225 811
Inventaire final	253 094	244 800	225 811	223 564
Variation de stocks	64 055	-8 294	-18 989	-2 247
Marchandises disponibles à la vente	-5 955 554	-6 176 429	-6 376 013	-6 052 318
Achats stockés d'emballages	-14 031	-11 459	-13 631	-14 876
Frais accessoires aux achats de marchandises	-23 919	-30 296	-26 606	-19 948
Marge Magasin	1 190 430	1 255 860	1 257 011	1 199 283
Ventes Rayons Fantômes	821			31 309
Achats Rayons Fantômes				-21 608
Commissions Stripe				-630
Marge Rayons Fantômes				9 070
Marge Brute	1 191 251	1 255 860	1 257 011	1 208 354
Taux de marge	19,88%	20,20%	19,59%	19,78%
Taux de marque	16,58%	16,80%	16,38%	16,51%

NB : Dans la partie « Soldes Intermédiaires de Gestion » de la plaquette des comptes, apparaît une ligne « achats stockés d'approvisionnements ». Celle-ci comprend les emballages (comptes 602), mais également des frais de

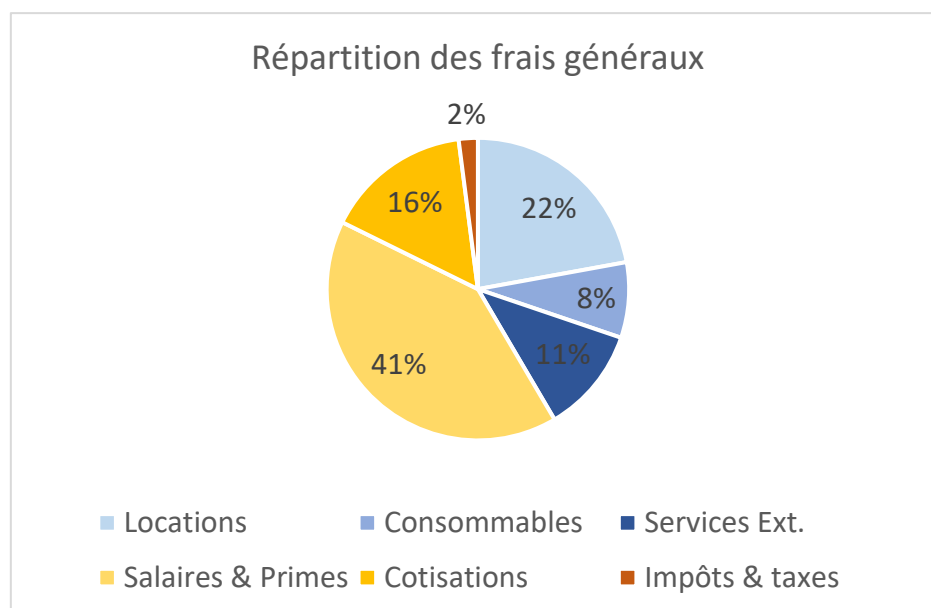
gestion (608100) facturés par nos fournisseurs. Nous avons déduit ces derniers, estimant qu'il ne s'agit pas d'achats stockés, pour les compter en « achats de sous-traitance directe » (ci-dessus « frais accessoires »). De la même manière, la ligne « achats de sous-traitance directe » comprend les frais de gestion et de transport accessoires aux achats de marchandise, mais également des achats d'études que nous ne prenons pas en compte dans le calcul de la marge. Enfin, nous incluons le montant des remises et ristournes, ce qui n'est pas le cas sur la plaquette. Notre calcul de marge est donc sensiblement différent de celui du cabinet d'expertise comptable.

II. Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement sont répartis en deux grandes catégories : les charges externes (car acquises en dehors de l'entreprise : loyers, énergie, matériel, services, indiquées en bleu dans le camembert ci-dessous) et les charges internes (car créées au sein de l'entreprise : principalement les coûts de personnel et les différents impôts et taxes, indiquées en jaune dans le camembert ci-dessous).

En 2022, les frais de fonctionnement s'élèvent au total à 1 149 255€, contre 1 143 693€ en 2021, soit une augmentation de 0,5%. Ils représentent environ 15% des dépenses de la coopérative, et sont financés par les 20% de marge appliqués sur chaque produit vendu.

Les frais de fonctionnement sont répartis de la manière suivante :



2.1 Charges externes et valeur ajoutée

2.1.1 Charges externes

Les charges externes correspondent aux biens et services achetés en dehors de l'entreprise. Elles sont constituées principalement par :

- **Les locations** (loyer et matériel) => 53%
- **Les consommables** (énergie, matériel et fournitures) => 20%
- **Les services extérieurs** (frais bancaires, prestas de services, honoraires, assurances) => 27%

Les charges externes s'élevaient au total à 477 396€, soit une hausse de 11,6% par rapport à 2021. Cette forte hausse s'explique principalement par l'explosion des coûts d'électricité, et par l'augmentation contractuelle de notre loyer commercial (voir plus bas).

Charges externes	2021	2022	Evol. (€)	Evol. (%)
Locations immobilières	209 010	228 868	19 858	9,5%
Locations de matériel	22 248	25 514	3 266	14,7%
Electricité, eau	35 268	67 173	31 905	90,5%
Matériel & fournitures	35 170	25 633	- 9 537	-27,1%
Services extérieurs	125 987	130 208	4 221	3,4%
TOTAL	427 683	477 396	49 713	11,6%

Voici le détail des différents postes :

Locations

Les locations sont séparées en deux grandes familles :

- **Les locations immobilières** : principalement constituées des loyers et charges que nous versons à Paris Habitat pour l'occupation de leurs locaux, mais également du coût de location de la salle paroissiale pour la tenue de nos AG
- **Les locations de matériel** : une partie des vitrines réfrigérées, terminaux de paiements par carte bancaire (TPE), location de serveurs et de logiciels

Le coût total des locations s'élevait à 254 382€, en hausse de 23 124€ (10,0%) par rapport à 2021.

Locations	2021	2022	Evol. (€)	Evol. (%)
Locations Immobilières	209 010	228 868	19 858	9,5%
Loyer Paris Habitat	190 472	213 667	23 195	
Charges locatives	17 937	12 801	- 5 136	
Locations de salles	600	2 400	1 800	
Locations de Matériel	22 248	25 514	3 266	14,7%
Frigos F&L	14 526	14 526	-	
Hebergement Informatique	2 964	2 878	- 86	
TPE Cirra+Natixis	2 292	2 649	357	
Nébuleuse F&L	-	2 096	2 096	
Logiciels	1 521	1 923	402	
Matériel divers (Sono AG)	450	1 400	950	
Serveurs	495	41	- 454	
TOTAL	231 258	254 382	23 124	10,0%

Cette hausse s'explique essentiellement par une **hausse du loyer de 23 195€**. Notre contrat avec Paris Habitat prévoyait en effet une augmentation progressive du loyer, compensant des loyers plus bas sur les trois premiers exercices. Il a atteint son montant maximum sur le bail en 2022.

Matières et consommables

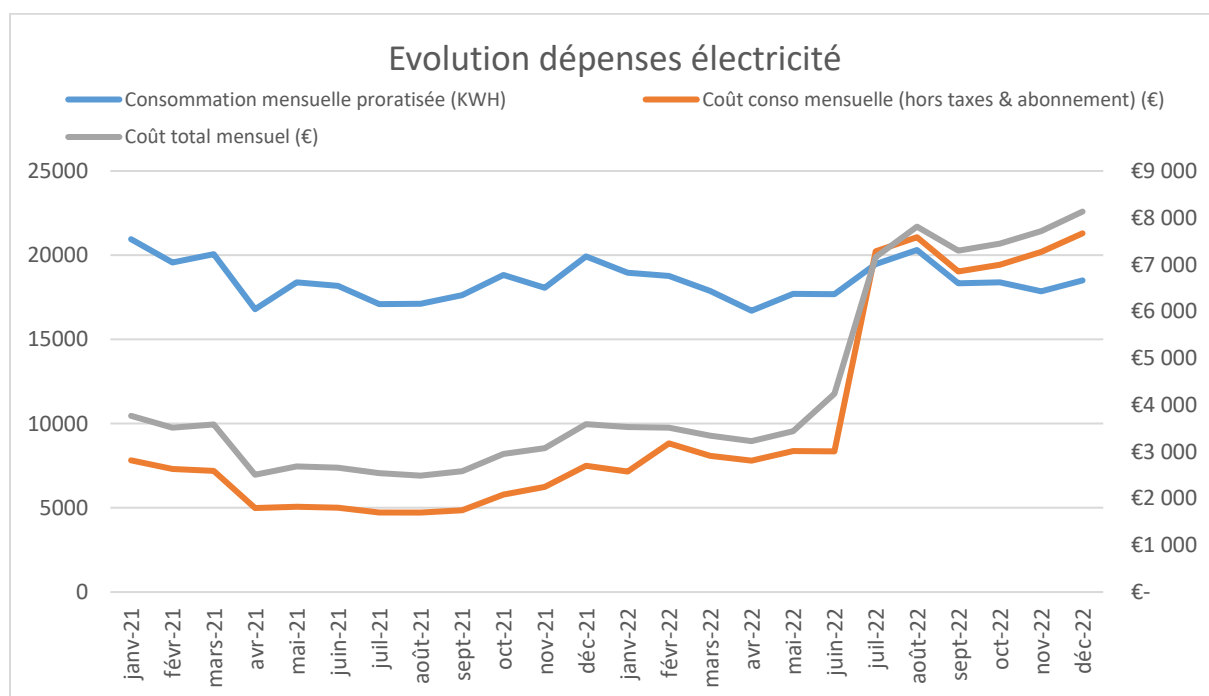
Les matières et consommables désignent tous les biens et substances plus ou moins élaborés, consommés au premier usage ou rapidement par l'entreprise, et qui concourent à l'activité, sans pour autant entrer dans la composition de produits traités ou fabriqués (contrairement aux matières premières).

Dans le cas de la Louve, les matières désignent l'électricité et l'eau, tandis que les consommables désignent les fournitures administratives, informatiques, d'entretien et autres, et le matériel en lien avec l'activité du magasin (ex : matériel salle prépa, manchons, charlottes...).

Pour 2022, les coûts des consommables s'élevaient à 92 806€, en hausse de 31,8% par rapport à 2021. Ci-dessous le détail des coûts :

Matières et consommables	2021	2022	Evol. (€)	Evol. (%)
Electricité	34 896	66 797	31 901	91,4%
Eau	372	376	4	1,1%
Petit Matériel & Fournitures	35 170	25 633	- 9 537	-27,1%
<i>Fournitures Magasin</i>	11 723	9 349		
<i>Fournitures Informatiques</i>	2 545	3 934		
<i>Fourn. D'Entretien & Ménage</i>	8 328	3 416		
<i>Pose de Store dans Bureau Soleil</i>		2 275		
<i>Achat de bois pour travaux</i>		2 242		
<i>Fournitures Administratives</i>	1 549	1 001		
<i>Divers</i>	11 024	3 415		
TOTAL	70 438	92 806	22 368	31,8%

Cette hausse s'explique par la très forte augmentation des tarifs d'électricité à partir du mois de Juillet, suite au blocus mis en place sur le gaz russe en réaction à l'invasion de l'Ukraine. Nos coûts d'Electricité ont presque doublé sur l'année, impliquant un coût supplémentaire de presque 32 000€.



Services extérieurs

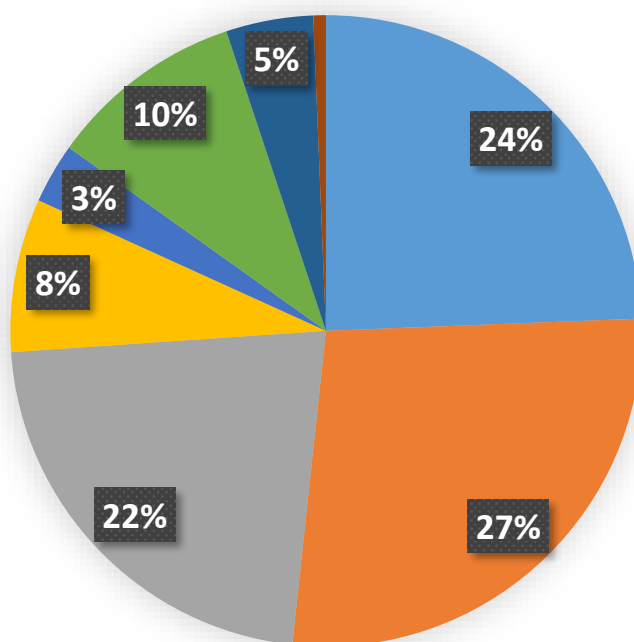
Les services extérieurs désignent tous les services réalisés par des prestataires extérieurs à l'entreprise. Ils comprennent les services bancaires, les prestations de maintenance et de réparation (informatique et autres), les frais d'honoraires et d'assurances, et d'autres prestations comme la paie, la collecte de nos déchets et les frais de télécommunication.

Le coût des services extérieurs est en légère hausse de 3,4% à 130 208€, contre 125 987€ en 2021. Mais les honoraires du commissaire aux comptes sont surestimés de 6 000€ (report de charges de 2021, enregistré en 2022). Le coût des services extérieurs est donc en réalité à la baisse.

Services extérieurs	2021	2022	Evol. (€)	Evol. (%)
Frais bancaires	32 970	31 749	-1 221	-3,7%
<i>dont Frais de commissions CB</i>	26 505	25 031		
Maintenance & Entretien	44 140	35 572	-8 568	-19,4%
<i>Maintenance Matériel</i>	19 245	13 704		
<i>Maintenance Informatique (Prométhée)</i>	12 155	11 851		
<i>Entretien Matériel (réparations)</i>	10 676	6 920		
<i>Entretien des Locaux</i>	1 944	2 767		
Honoraires	11 482	28 932	17 450	152,0%
<i>dont Honoraires expert-comptable</i>	6 429	8 662		
<i>dont Honoraires commissaire aux comptes</i>	3 476	15 277		
<i>dont Accompagnement PIE</i>	0	4 409		
Assurances	10 366	10 234	-133	-1,3%
Prestataires (informatique, Paie, Sécurité)	5 720	4 004	-1 716	-30,0%
<i>Sous-Traitance Paie</i>	1 558	2 449		
<i>Surveillance</i>	1 068	1 555		
<i>Conseil Informatique (Transition Prométhée)</i>	3 094	0		
Frais de collecte et recyclage	13 332	13 064	-269	-2,0%
<i>Cartons, piles et autres recyclables</i>	11 649	11 194		
<i>Déchets</i>	1 683	1 870		
Téléphonie, internet	5 735	5 820	85	1,5%
Divers (déplacements, annonces,...)	2 242	834	-1 407	-62,8%
TOTAL	125 987	130 208	4 221	3,4%

Répartition des services extérieurs

- Frais bancaires
- Honoraires
- Prestataires (informatique, Paie, Sécurité)
- Téléphonie, internet
- Maintenance & Entretien
- Assurances
- Frais de collecte et recyclage
- Divers (déplacements, annonces,...)



2.1.2 Valeur ajoutée

La valeur ajoutée exprime la création de richesse brute d'une entreprise du fait de ses activités courantes. Elle s'obtient en déduisant de la marge le coût des charges externes précédemment évoquées. Elle sert à financer les dépenses de personnel, ainsi que les impôts et différentes taxes.

Avec 50 000€ de recettes en moins cette année, et 50 000€ de charges externes supplémentaires, la valeur ajoutée produite a baissé de près de 100 000€.

Fin 2022, celle-ci s'élevait à 730 958€, en baisse de 11,9% par rapport à l'année 2021. Par ailleurs, le taux de valeur ajoutée (la part de VA dans le chiffre d'affaires) était de 10,03%, contre 10,81% l'année précédente. Cette diminution de la valeur ajoutée est principalement due, nous l'avons dit, à la hausse imprévue des coûts d'électricité, et celle (prévue) de notre loyer commercial, qui représentent une augmentation significative par rapport à notre chiffre d'affaires.

Ci-après, l'extrait du compte de résultat résumant les éléments étudiés jusqu'à présent.

	2019	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires	7 183 934	7 474 044	7 673 261	7 286 425
Ventes de marchandises	7 183 934	7 474 044	7 673 261	7 286 425
Coût des marchandises vendues	-5 993 504	-6 218 184	-6 416 250	-6 087 142
Marge Brute	1 191 251	1 255 860	1 257 011	1 208 354
Taux de marge	19,88%	20,20%	19,59%	19,78%
Taux de marque	16,58%	16,80%	16,38%	16,51%
Charges Externes	-390 929	-391 459	-427 683	-477 396
Locations immobilières	-160 617	-162 241	-209 010	-228 868
Location de matériel	-20 796	-22 259	-22 248	-25 514
Electricité, Eau	-28 320	-44 110	-35 268	-67 173
Matériel & Fournitures	-48 328	-33 990	-35 170	-25 633
Frais bancaires	-38 731	-31 561	-32 970	-31 749
Maintenance & Entretien	-30 979	-44 566	-44 140	-35 572
Sous-Traitance (Info, Paie, Sécurité)	-13 418	-5 763	-5 720	-4 004
Honoraires	-18 102	-15 566	-11 482	-28 932
Assurances	-11 567	-10 173	-10 366	-10 234
Collecte & Recyclage	-10 374	-14 793	-13 332	-13 064
Téléphonie & Internet	-7 133	-5 621	-5 735	-5 820
Autres charges	-2 565	-816	-2 242	-834
Valeur ajoutée produite	800 323	864 402	829 328	730 958
Taux de Valeur Ajoutée	11,14%	11,57%	10,81%	10,03%

2.2 Charges internes et EBE

2.2.1 Charges internes

Nous entendons par ce terme les coûts provenant de l'entreprise elle-même, c'est-à-dire les coûts de personnel (salaires, charges sociales et autres) et les différents impôts et taxes auquel nous sommes assujettis. **Ceux-ci s'élevaient à 671 859€, en baisse de 6,2% (-44k€) par rapport à 2021.**

Coûts de personnel

Les coûts de personnel (aussi appelés la « masse salariale ») ont été évalués à 648 357€, **en baisse de 5,6% (-39k€) par rapport à 2021.** Cette baisse peut s'expliquer par trois facteurs :

- Le recours aux contrats en CDD, qui s'était étendu jusqu'en septembre 2021, a été totalement arrêté en 2022.
- En 2021, les salariés avaient pour la plupart bénéficié de la « Prime Covid » de 1500€ accordée aux travailleurs de 2^{ème} ligne, ce qui n'était plus le cas en 2022.
- Les salariés avaient accumulé un nombre important de congés en 2020 et 2021. Situation qui a été régularisée sur 2022.

Coûts de personnel	2021	2022	Evol. (€)	Evol. (%)
Salaires	496 070	462 699	- 33 371	-6,7%
Salaires et appointements	467 843	468 776		
<i>dont CDI</i>	422 685	467 048		
<i>dont CDD</i>	40 221	1 728		
Congés à payer	12 191	- 6 077		
Primes et gratifications	16 036	-		
Charges sociales	185 686	179 985	- 5 701	-3,1%
Cotisations à l'URSSAF	115 238	115 447		
Cotisations aux caisses de retraites	28 258	28 185		
Cotisations aux ASSEDIC	19 621	19 588		
Mutuelle	9 156	9 435		
Prévoyance	8 076	9 296		
Charges sur congés à payer	5 339	- 1 966		
Autres frais professionnels	5 347	5 673	326	6,1%
Carte Navigo	2 745	2 707		
Frais Professionnels	1 060	1 354		
Médecine du travail	840	910		
Financement du paritarisme	702	702		
TOTAL	687 103	648 357	- 38 746	-5,6%

Rapporté au chiffre d'affaires de l'année, nous obtenons un **taux de masse salariale de 8,9%, contre 9.0% en 2021.**

Impôts et taxes

Le coût des différents impôts et taxes s'élevait à 23 502€, en baisse de 19,0% (-5k€). Cette diminution s'explique principalement par la réforme du taux de Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE) votée en dernière loi de finances, qui a divisé le taux de prélèvement par deux. Notre valeur ajoutée ayant par ailleurs diminué en 2021, le montant de la taxe s'y appliquant, payable en 2022, a diminué également.

Impôts & Taxes	2021	2022	Evol. (€)	Evol. (%)
TASCOM	14 035	13 101	-934	-7%
CVAE	7 256	4 131	-3 125	-43%
CFE	579	-382	-961	-166%
Taxe d'Apprentissage	3 181	3 176	-5	0%
Formation Continue	2 975	2 592	-383	-13%
Autres Impôts Directs	880	882	2	0
TOTAL	28 906	23 502	-5 404	-19%

2.2.2 Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

L'EBE permet de déterminer la richesse qu'une entreprise dégage de son cycle d'exploitation, sans tenir compte de sa politique d'investissement. **Cette richesse est en baisse de 47,8%, passant de 113k à 59k€ en 2022.**

Le taux d'EBE représente quant à lui le taux de rentabilité de l'entreprise. Il est également en baisse, passant de 1,48% à 0,81% du chiffre d'affaires. Autrement dit, pour 100€ dépensés à la Louve, et une fois payées toutes nos charges d'exploitation, il ne restait plus que 0,81€ dans la poche de la coopérative.

	2019	2020	2021	2022
Chiffre d'affaires	7 183 934	7 474 044	7 673 261	7 286 425
Ventes de marchandises	7 183 934	7 474 044	7 673 261	7 286 425
Coût des marchandises vendues	-5 993 504	-6 218 184	-6 416 250	-6 087 142
Marge Brute	1 191 251	1 255 860	1 257 011	1 208 354
Taux de marge	19,88%	20,20%	19,59%	19,78%
Taux de marque	16,58%	16,80%	16,38%	16,51%
Charges Externes	-390 929	-391 459	-427 683	-477 396
Valeur ajoutée produite	800 323	864 402	829 328	730 958
Taux de Valeur Ajoutée	11,14%	11,57%	10,81%	10,03%
Charges Internes	-453 994	-676 018	-716 010	-671 859
Impôts, taxes et versements assimilés	-32 082	-33 881	-28 906	-23 502
Salaires et rémunérations	-303 162	-462 226	-496 070	-462 699
Charges sociales	-115 659	-175 718	-185 687	-179 985
Autres dépenses de personnel	-3 091	-4 194	-5 347	-5 673
Excédent brut d'exploitation	346 328	188 383	113 318	59 099
Taux d'EBE	4,82%	2,52%	1,48%	0,81%

III. Résultat de l'exercice

Le résultat d'une entreprise est déterminé par l'addition de trois types de résultat : le résultat d'exploitation, le résultat exceptionnel et le résultat financier.

3.1 Amortissements et Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est un indicateur qui traduit la richesse dégagée de l'exploitation normale et courante de l'activité de l'entreprise. Les aspects financiers ou exceptionnels, ainsi que l'impôt sur les bénéfices sont donc exclus du calcul. Il s'obtient en déduisant de l'EBE (calculé plus haut) les amortissements, provisions et opérations de gestion courante.

3.1.1 Amortissements et gestion courante

L'amortissement comptable consiste à enregistrer la perte de valeur d'un actif au cours de sa durée de vie, du fait de son usure ou de son obsolescence. Le calcul des amortissements permet à l'entreprise de prendre en considération la dépréciation graduelle de ses actifs, et de mieux souligner les besoins de renouvellement de ces derniers.

Ces actifs sont appelés « immobilisations » en comptabilité, car ils sont voués à rester durablement dans l'entreprise. Il est possible d'amortir des immobilisations corporelles (bâtiments, matériels, installations), et certaines immobilisations incorporelles (comme les investissements informatiques dans notre logiciel Odoo).

En 2022, nous constatons pour 152 806€ de dépréciation de nos investissements, en baisse de 9,4% par rapport à 2021.

Amortissements, Provisions & GC	2021	2022	Evol. (€)	Evol. (%)
Dotation aux amortissements	168 703	152 806	- 15 897	-9,4%
<i>dont Amort. Corporelles</i>	128 587	117 323	- 11 264	-8,8%
<i>dont Amort. Incorporelles</i>	40 116	35 483	- 4 633	-11,5%
Reprises sur amortissements et provisions	300	16 751	16 451	5483,7%
Gestion Courante	10 920	906	- 10 014	-91,7%
TOTAL	179 923	170 463	- 9 460	-5,3%

Les reprises sur amortissements et provisions de 16 751€ correspondent à un transfert de charges d'honoraires de 4 000€ (accompagnement PIE), et à 12 000€ de remboursement de prestations santé sur des arrêts maladie. Les opérations de gestion courante sont couramment appelées « pertes et profits », c'est-à-dire relatives à des produits ou charges exceptionnels, en lien avec l'activité de l'entreprise.

3.1.2 Résultat d'exploitation (REX)

Après déduction des amortissements, **nous constatons une perte d'exploitation de -77 118€**. Le taux de résultat d'exploitation est négatif à -1,06%, contre -0,69% l'année dernière.

	2019	2020	2021	2022
Excédent brut d'exploitation	346 328	188 383	113 318	59 099
Taux d'EBE	4,82%	2,52%	1,48%	0,81%
Amortissements et provisions	-179 345	-176 158	-168 703	-152 806
Reprises sur amortissements et provisions	153	190	300	16 751
Gestion courante	-3 799	2 811	1 801	-162
Résultat d'exploitation	163 338	15 227	-53 283	-77 118
Taux de REX	2,27%	0,20%	-0,69%	-1,06%

3.2 Résultat de l'exercice

3.2.1 Résultat financier

Le résultat financier correspond à la capacité de l'entreprise à dégager du profit par ses placements financiers. Il est égal à la différence entre les produits financiers (escomptes obtenus auprès des fournisseurs, intérêts sur placements financiers) et les charges financières (intérêts des emprunts, pertes de change). A la Louve, nous avons des charges financières, du fait du paiement d'intérêts sur nos emprunts, à hauteur de 7 366€, mais également des produits financiers car nous percevons des intérêts sur notre Livret d'Epargne.

En 2022, nous réalisons une perte financière de -4 542€, contre -14 696€ en 2021. Cette amélioration du résultat financier s'explique par le fait que nous ayons remboursé une grande partie de nos emprunts, et que nous ne payons donc désormais que très peu d'intérêts. Le détail des remboursements est présenté plus bas dans la partie « Bilan ».

Résultat financier	2021	2022	Evol. (€)	Evol. (%)
Produits financiers	2 648	2 834	186	7%
<i>Escomptes obtenus</i>	2 234	2 602		
<i>Autres produits financiers</i>	414	232		
Charges financières	17 344	7 376	- 9 968	-57%
<i>Intérêts sur emprunts</i>	17 343	7 366		
<i>Pertes de change</i>	2	10		
TOTAL	- 14 696	- 4 542	10 154	-69%

3.2.2 Résultat exceptionnel et résultat de l'exercice

Le résultat exceptionnel désigne le résultat dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale et courante de l'entreprise. Il est la différence entre produits et charges exceptionnels.

En 2022, nous constatons un bénéfice exceptionnel de 9 210€, du fait de l'intégration progressive de nos subventions d'investissement au résultat.

Le résultat net de l'exercice ressort négativement pour la 2^{ème} année consécutive à -73 200€.

	2019	2020	2021	2022
Résultat d'exploitation	163 338	15 227	-53 283	-77 118
Production vendue	1 977	1 372	2 493	1 238
Remises et ristournes	1 724	2 592	4 195	2 596
Produits financiers	3 876	4 636	2 648	2 834
Charges financières	-23 583	-16 917	-17 344	-7 376
Résultat courant avant impôts	147 333	6 910	-61 292	-77 825
Autres Produits hors-exploitation	7 835	9 217	9 151	9 210
Autres Charges hors-exploitation				-4 585
Résultat de l'exercice	155 168	16 127	-52 142	-73 200

S'agissant d'une perte, le résultat de l'exercice sera affecté en report à nouveau. Celui-ci passera ainsi de -136 677€ à -209 877€.

Rappel : le report à nouveau consiste à reporter le résultat d'un exercice d'une année à l'autre. En 2022, le résultat aura donc augmenté les pertes enregistrées les années précédentes.

Bilan Comptable

Le bilan est une « photographie » de l'entreprise. Il rend compte de sa situation patrimoniale à un instant précis (la date de clôture), et se présente sous la forme d'un tableau en deux parties, avec d'un côté « l'actif » (ce que l'entreprise possède), et de l'autre le « passif » (ce que l'entreprise doit). Ces deux parties doivent nécessairement être égales, car tous les fonds à disposition d'une entreprise sont forcément employés à quelque chose : si ce n'est pas pour acheter du matériel, l'argent sera gardé en réserve.

Les postes du bilan sont aussi classés en fonction de leur liquidité, c'est-à-dire de leur facilité à les transformer en argent rapidement. Ils sont classés du moins liquide (en haut du bilan) au plus liquide (en bas du bilan).

Au 31 Décembre, **notre total de bilan était de 1 870 660€**, contre 2 037 354€ en 2021.

I. Actif du bilan

L'actif représente ce que l'entreprise possède, ou plus précisément la façon dont elle utilise les ressources à sa disposition. Il comprend d'une part ce qu'on appelle les immobilisations (locaux, machines, équipement...), appelées « actifs immobilisés » (car destinés à rester durablement dans l'entreprise), et d'autre part des éléments directement en lien avec l'exploitation courante de l'entreprise (les stocks, les créances clients, la trésorerie) que l'on appelle « actifs circulant ».

1.1 Actifs immobilisés

L'actif immobilisé correspond à l'actif destiné à rester durablement dans l'entreprise. On dit que l'actif est immobilisé par opposition à l'actif circulant car il n'est pas aussi liquidable.

En fin d'exercice, **l'actif immobilisé est égal à 861 222€**, contre 986 428€ en 2021. Il est composé pour 770 967€ d'immobilisations corporelles (installations, machines, matériel...), pour 42 648€ d'immobilisations incorporelles (développement du logiciel Odoo) et pour 47 607€ d'immobilisations financières (dépôts et cautionnements versés).

1.2 Actifs circulant

L'actif circulant est constitué des éléments destinés à ne pas rester durablement au bilan, et entrant dans la détermination du résultat comptable. On y trouve les stocks, les créances client et les charges constatées d'avance.

En fin d'exercice, **l'actif circulant est de 1 009 438€**, contre 1 050 926€ en 2021. Il était composé principalement de **730 784€ de disponibilités** (trésorerie), de 221 076€ de stock de marchandises, et de 46 791€ de créances (principalement de la TVA à payer en 2023).

II. Passif du bilan

Le passif du bilan est composé quant à lui des dettes de l'entreprise. Il constitue les ressources de la coopérative : ce sont les « moyens » dont elle dispose pour financer les actifs. Le passif est composé :

- Des ressources permanentes, c'est-à-dire à cycle long (capital social, réserves accumulées des années précédentes, résultat de l'exercice, emprunts à long terme), que l'on appelle les « capitaux propres »
- Des ressources à court terme : ce que l'entreprise doit aux fournisseurs, aux organismes sociaux et aux impôts. Ce sont les « dettes à court terme »

2.1 Capitaux propres

Les capitaux propres s'élevaient en fin d'exercice à 832 751€. Ils étaient composés par 987 790€ de capital social (les parts sociales des coopérateurs), de 26 222€ de primes sur souscriptions (le montant déduit lors des demandes de rachat), diminués de 209 877€ de résultat (136 677€ de pertes sur les exercices précédents et 73 200€ de pertes sur l'exercice 2022), et augmentés de 28 616€ de subventions restant à amortir.

2.2 Dettes et capacité de financement

Les dettes de l'entreprise s'élevaient au 31 décembre à 1 033 324€. Elles étaient principalement composées de 385 905€ de dettes financières (emprunts à rembourser), de 573 858€ de dettes fournisseurs (correspondant aux factures de décembre à payer en 2023) et de 73 498€ de dettes fiscales et sociales (correspondant principalement aux charges sociales du 4^e trimestre à payer en 2023).

Les dettes financières se décomposent de la manière suivante :

	2022	2021	Evolution
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	171 948 9,19	321 589 15,78	(149 641) -46,53
164100 EMPRUNT CDT COOP 200KE 1,88% S	5 920 0,32	41 057 2,02	(35 136) -85,58
164200 EMPRUNT 400K	20 357 1,09	54 785 2,69	(34 428) -62,84
164400 EMPRUNT CDC - 400K€ 2,8% 7 ANNEES	80 000 4,28	160 000 7,85	(80 000) -50,00
168840 IC SUR EMPRUNTS AUPRES DES ETB D	13 257 0,71	12 888 0,63	368 2,86
511600 CHEQUES RBT POS	104 0,01	580 0,03	(476) -82,06
511900 CREDIT EMIS POS (REMBOURSEMENT)	961 0,05	903 0,04	58 6,38
517200 COMPTE STRIPE	68		68
518600 INTERETS COURUS A PAYER	1 281 0,07	1 375 0,07	(94) -6,85
519000 CONCOURS BANCAIRES COURANTS	50 000 2,67	50 000 2,45	
Emprunts et dettes financières divers	213 957 11,44	66 014 3,24	147 943 224,11
167510 PRET PARTICIPATIF SIFA 200K 84M/TR	13 275 0,71	65 394 3,21	(52 119) -79,70
167530 PRET PARTICIPATIF PIE 100KE	100 000 5,35		100 000
167540 PRET RELEVÉ SOLIDAIRE FRANCE ACT	100 000 5,35		100 000
456700 ACTIONNAIRE CAPITAL A REMBOURS	682 0,04	620 0,03	62 9,92

Comme nous pouvons le voir, nous avons consenti cette année encore à des remboursements de nos emprunts pour des montants importants, à hauteur de 150K€. En fin d'année 2022, nous avons remboursé la quasi-totalité de nos emprunts initiaux : il restait principalement 80 000€ de la Caisse des Dépôts (compte 164400, remboursable en Mars 2023) et 50 000€ de billet à ordre (compte 519000, remboursable en Mai 2023). Ces montants sont indiqués hors intérêts bancaires (capital à rembourser uniquement).

Néanmoins, afin de passer cette période difficile, sécuriser notre trésorerie et sur les conseils de notre partenaire financier historique, Paris Initiative Entreprise (PIE), La Louve a obtenu un "prêt patient" auprès d'eux en juin 2022. Il s'agit d'un prêt à taux zéro, pour un montant de 100 000€, d'une durée de 4 ans avec 36 mois de différé.

Un second prêt à taux zéro est obtenu auprès de France Active et PIE pour un montant identique, remboursable en une fois à 18 mois.

A noter que La Louve était en capacité d'honorer ses remboursements et charges sans ces emprunts, mais dans ces temps instables, nos partenaires et la coopérative se sont accordés sur le fait qu'il était préférable de rejoindre un certain seuil de confort pour reprendre le rythme d'investissement nécessaire au magasin.

Notre capacité d'autofinancement (CAF) était de 56k€. La CAF désigne l'excédent de ressources internes générées par l'activité, permettant de financer notamment les investissements et emprunts. Ainsi, pour 100 euros de chiffre d'affaires, nous avons généré 0,76€ de CAF.

Rapporté à nos dettes financières, notre **capacité de remboursement** est de 6,9. Ainsi, à l'instant T, et pour un résultat équivalent, nous mettrions 7 ans à rembourser nos emprunts actuels grâce aux revenus de l'activité.

III. Montant de la quote-part déficit

Montant de la quote-part pour 2023 => 21,25€

Montant remboursé pour 100€ de parts => 78,75€

Le calcul de la quote-part est le suivant :

Report à nouveau / Capital social = Quote-part pour 1€ de capital

Soit $-209\,877/987\,790 = -0,21247$

Soit 21,25€ de quote-part pour 100€ de parts

Les membres qui souhaiteront quitter la coopérative entre le 30/06/23 et le 30/06/24 partiront donc avec : $100-21,25 = 78,75€$

LA LOUVE

Société par actions simplifiée coopérative au capital variable de 987 790 €

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2022

LA LOUVE

116, rue des Poissonniers

75018 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LA LOUVE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

LA LOUVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2022.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous sommes tenus de rappeler que les informations relatives aux délais de paiements prévus à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-14 dudit code, ne sont pas mentionnés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Gouvernance.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

LA LOUVE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2022.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 juin 2023

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	288 147	245 499	42 648	50 532
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	99 494	94 917	4 577	10 607
	Autres immobilisations corporelles	1 450 421	684 031	766 390	877 683
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	47 607		47 607	47 607
TOTAL (II)		1 885 670	1 024 448	861 222	986 428
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	2 488		2 488	2 613
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	221 076		221 076	223 198
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	170		170	349
	Autres créances	46 791		46 791	44 693
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé	950		950	710
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	730 784		730 784	763 311
	Charges constatées d'avance	7 178		7 178	16 052
	TOTAL (III)	1 009 438		1 009 438	1 050 926
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 895 108	1 024 448	1 870 660	2 037 354

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	987 790	1 073 970
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	26 222	21 799
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(136 677)	(84 535)
	Résultat de l'exercice	(73 200)	(52 142)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	28 616	37 365
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	832 751	996 457
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques	4 585	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	4 585	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	171 948	321 589
	Emprunts et dettes financières divers (3)	213 957	66 014
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	573 858	572 761
	Dettes fiscales et sociales	73 498	78 393
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 767
	Autres dettes	63	374
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 033 324	1 040 897
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 870 660	2 037 354
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(73 200,15)	(52 141,54)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 033 324	871 345
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	52 414	52 859
	(3) Dont emprunts participatifs	213 275	65 394

Compte de Résultat^{1/2}

		31/12/2022		31/12/2021
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	7 317 734		7 317 734
	Production vendue (Biens)			7 673 261
	Production vendue (Services et Travaux)	1 238		1 238
	Montant net du chiffre d'affaires	7 318 973		7 318 973
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			16 751
	Autres produits			745
	Total des produits d'exploitation (1)			7 336 468
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			6 070 922
	Variation de stock			2 122
	Achats de matières et autres approvisionnements			15 401
	Variation de stock			125
	Autres achats et charges externes			495 610
	Impôts, taxes et versements assimilés			23 502
	Salaires et traitements			462 699
	Charges sociales du personnel			185 658
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations			152 806
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges			906
	Total des charges d'exploitation (2)			7 409 752
RESULTAT D'EXPLOITATION				(73 284)

Compte de Résultat

		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		(73 284)	(46 596)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 834	2 648
	Total des produits financiers	2 834	2 648
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 366 10	17 343 2
	Total des charges financières	7 376	17 344
RESULTAT FINANCIER		(4 542)	(14 696)
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		(77 825)	(61 292)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	461 8 749	402 8 749
	Total des produits exceptionnels	9 210	9 151
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 585	
	Total des charges exceptionnelles	4 585	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 625	9 151
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES			
TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES		7 348 512 7 421 712	7 700 574 7 752 715
RESULTAT DE L'EXERCICE		(73 200)	(52 142)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférents à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 870 660 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 7 348 512 euros et un total charges de 7 421 712 euros, dégageant ainsi un résultat de -73 200 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2022 et finit le 31/12/2022.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés :

- Par le règlement de l'autorité des normes comptables (ANC) n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations incorporelles :

- Comptes 205 Logiciels : 1 à 3 ans.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations corporelles :

- Comptes 215 Matériel et outillage : 3 à 5 ans ;
- Comptes 2181 Installations des agencements et constructions : 7 à 30 ans ;
- Comptes 2183 Matériel informatique : 3 ans ;
- Comptes 2184 Mobilier : 5 ans.

Immobilisations financières :

- Compte 275 Dépôts et cautionnements : Non amortissable.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Faits majeurs de l'exercice

En 2022, le nombre de membres était encore bas à la sortie de la crise sanitaire, mais les restaurants avaient rouvert, les couvre-feux étaient levés, ce qui a eu pour conséquence une baisse importante du chiffre d'affaires.

Parallèlement, de nouvelles contraintes extérieures sont apparues avec la guerre en Ukraine.

Les prix des matières premières et de l'énergie ont fortement augmenté, causant une importante augmentation de nos coûts, soit directement (électricité), soit indirectement (répercussion des hausses des coûts de nos fournisseurs sur nos prix d'achat).

La baisse de nos recettes s'est donc accompagnée d'une forte augmentation de nos coûts.

Obtention de deux prêts de 100 000 € à taux zéro.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	260 547		27 600			288 147
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	260 547		27 600			288 147
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	100 234				740	99 494
	Instal., agencement, aménagement divers	1 404 661					1 404 661
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	46 426				666	45 760
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 551 322				1 406	1 549 915
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	47 607					47 607
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	47 607					47 607
TOTAL		1 859 476		27 600		1 406	1 885 670

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	210 016	35 483		245 499
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	210 016	35 483		245 499
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	89 628	6 030	740	94 917
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	534 074	107 370		641 444
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	39 331	3 923	666	42 587
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	663 032	117 323	1 406	778 948
TOTAL		873 048	152 806	1 406	1 024 448

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		4 585		4 585
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		4 585		4 585
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL			4 585		4 585
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 585		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	47 607		47 607
	Clients douteux ou litigieux	77	77	
	Autres créances clients	94	94	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 004	5 004	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 650	20 650	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	950	950	
	Débiteurs divers	21 137	21 137	
	Charges constatées d'avances	7 178	7 178	
	TOTAL DES CREANCES	102 697	55 090	47 607
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	52 414	52 414		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	119 534	119 534		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	213 275	213 275		
	Fournisseurs et comptes rattachés	573 858	573 858		
	Personnel et comptes rattachés	23 464	23 464		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	43 061	43 061		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 973	6 973		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	682	682		
	Autres dettes	63	63		
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 033 324	1 033 324		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		200 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		201 684			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients			
Autres créances	5 004	6 244	(1 240) -19,86
TOTAL	5 004	6 244	(1 240) -19,86

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 538	14 263	274	1,92
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 647	13 560	8 087	59,64
Dettes fiscales et sociales	34 992	42 013	(7 021)	-16,71
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	71 176	69 836	1 340	1,92

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2022	31/12/2021	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	7 178	16 052	(8 874) -55,28
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	7 178	16 052	(8 874) -55,28

Capital social

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		107 492,00	9,9912	1 073 970,00
	Emises pendant l'exercice		5 926,00	10,0000	59 260,00
	Remboursées pendant l'exercice		14 639,00	10,0000	146 390,00
	Du capital social fin d'exercice		98 779,00	10,0000	987 790,00

Effectif moyen

		31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		13	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		13	

Ventilation du chiffre d'affaires

		31/12/2022
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		7 318 973
Ventes de marchandises		7 317 734
VENTES 20% POS	1 147 148	
VENTES 2.10% POS	3 627	
VENTES 5.5% POS	6 115 151	
VENTES A 10%	20 500	
VENTES RAYONS FANTOMES TVA 20%	31 309	
Production vendue Services		1 238
BADGES COOPERATEURS	1 238	
Chiffre d'affaires par marché géographique		7 318 973
Chiffre d'affaires FRANCE		7 318 973
VENTES 20% POS	1 147 148	
VENTES 2.10% POS	3 627	
VENTES 5.5% POS	6 115 151	
VENTES A 10%	20 500	
VENTES RAYONS FANTOMES TVA 20%	31 309	
BADGES COOPERATEURS	1 238	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2022	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		(77 825)		(77 825)
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		4 625		4 625
RESULTAT COMPTABLE		(73 200)		(73 200)

(1) après retraitements fiscaux.

Engagements financiers

31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
NANTISSEMENT FDC 200000 € BPI FRANCE FINANCEMENT PRET 060971C	5 920	
NANTISSEMENT FDC 200000 € BPI FRANCE FINANCEMENT PRET 974071	20 357	
CAUTION BPI FRANCE FINANCEMENT PRET 060971C		3 552
CAUTION BPI FRANCE FINANCEMENT PRET 9744071		6 107
CAUTION OSEO REGIONS PRET 9744071		6 107
	26 277	15 766
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
ENGAGEMENT RETRAITE	15 623	
	15 623	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	41 900	15 766
(1) Dont concernant :		
Les dirigeants		
Les filiales		
Les participations		
Les autres entreprises liées		

LA LOUVE

116, rue des Poissonniers
75018 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Paris, le 13 juin 2023

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2022

Conformément à l'article 21 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle s'est réunie le 27 Juin 2022 à la salle paroissiale de l'église Saint-Denys de la Chapelle, place de Torcy dans le 18^e à 19h30..

Le Président, feuilles d'émargement et pouvoirs en main, constate que 181 associés sont présents ou représentés, le quorum est donc atteint et l'Assemblée peut donc valablement statuer.

L'Assemblée est présidée par M. Boothe en qualité de Président de la Coopérative. Il est assisté par un secrétaire de séance M. Lubrano.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

1. Rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 et approbation des comptes et des opérations de l'exercice
2. Affectation du résultat
3. Élection des membres du comité Ordre du Jour
4. Élection des membres du comité de gouvernance

Les résolutions suivantes ont été mises aux votes et sont adoptées :



1^{ère} Résolution - Rapport financier sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 et approbation des comptes et des opérations de l'exercice

L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier, les explications complémentaires éventuellement fournies verbalement, approuve dans toutes les parties ledit rapport, le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un déficit de 52 142 €.

L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire approuve, en conséquence, les opérations et les actes de gestion accomplis par le Comité de Gouvernance et son Président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus de son mandat pour cet exercice au Président et au Comité de Gouvernance.

Cette résolution est adoptée par 179 voix pour, 2 voix contre.

2^{ème} Résolution - Affectation du résultat

L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire de la coopérative La Louve constate un déficit de l'exercice s'élevant à 52 142 € qu'il est proposé d'affecter au report à nouveau, portant celui-ci en solde à – 136 277 € (négatif).

Cette résolution est adoptée par 175 voix pour 2 voix contre, 4 voix abstenuës.

3^{ème} Résolution - Élection des membres du comité Ordre du Jour

L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire élit comme membres du comité Ordre du jour pour une durée de 2 ans conformément aux statuts Philippe GUY, Francine LESAGE, Jean-Yves RIDEAU et Myriam TREU, chaque candidat ayant reçu au moins un vote.

4^{ème} Résolution - Élection des membres du comité de gouvernance

L'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire élit comme membres du comité de gouvernance pour une durée de 2 ans conformément aux statuts Brian HORIHAN, Marco LUBRANO di SCORPANIELLO et Anna Louise MILNE, chaque candidat ayant reçu au moins un vote.

L'ordre du Jour est épuisé.